

CONSEILS

Le dentiste s'est éclipsé

En Suisse, celui qui confie les soins de ses dents à un médecin-dentiste étranger n'exerçant qu'à titre provisoire peut courir un grand risque: en cas d'erreur de traitement, le médecin-dentiste est le plus souvent déjà reparti – il ne sera pas possible de le déférer en justice à l'étranger. Il vaut donc la peine de choisir très soigneusement son médecin-dentiste.

Gertrud Müller, qui habite Oensingen¹, fait part de son étonnement: elle avait subi l'extraction d'une dent dans un cabinet de groupe. Une faute grave avait malheureusement été commise par le médecin-dentiste traitant allemand: il avait endommagé une dent contiguë lors de l'extraction. De plus, ayant encore procédé à l'extraction d'une dent de sagesse, il avait provoqué une hémorragie au niveau de l'œil droit. La patiente ressemblait à un boxeur après un combat.

Pour réparer les dégâts consécutifs à cette malheureuse intervention, Gertrud Müller dut se soumettre dans le cabinet de groupe en question à 45 séances de soins, lors desquelles elle fut vue par sept médecins-dentistes différents et eut à avaler plus de cent comprimés d'antibiotiques. Lorsqu'elle demanda une compensation pour le préjudice financier subi, le propriétaire du cabinet lui rétorqua qu'il n'était en rien responsable des dégâts provoqués, puisque les médecins-dentistes traitants travaillent à leur propre compte et que, de plus, ils étaient malheureusement retournés en Allemagne. Il fallut une intervention de l'Organisation suisse des patients pour que Mme Müller, finalement, ait droit à une indemnisation.

1 Nom et domicile modifiés

>> Suite à la page 2



Il vaut la peine de bien choisir son médecin-dentiste – le médecin-dentiste traitant sera-t-il encore là demain?

> 500 Le tarif dentaire compte plus de 500 prestations différentes. On a attribué à chaque prestation un certain nombre de points tarifaires. Le nombre de points tarifaires est multiplié par la valeur du point tarifaire pour obtenir le prix de chaque prestation. Le tarif dentaire a été établi en 1976, il est le premier tarif médical élaboré sur des principes d'économie d'entreprise par les partenaires des assurances sociales. Pour de plus amples informations: <http://sso.ch> (Infos patients > Droit, Tarif)

Améliorer le revenu

Le cas de Mme Müller démontre de façon exemplaire combien l'activité des médecins-dentistes étrangers exerçant à titre provisoire en Suisse est problématique. En application de la liberté de circulation, un médecin-dentiste venant d'un pays de l'UE peut pratiquer en Suisse pendant 90 jours, à la suite d'une procédure d'autorisation très simple. Cette activité se déroulera en général dans un centre dentaire, où il s'occupera d'une clientèle de passage ou de cas particuliers. Un grand nombre de médecins-dentistes allemands usent de cette possibilité; leur nombre n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années, leur activité de cabinet étant limitée en Allemagne par des budgets globaux: lorsque leur contingent de soins est épuisé, ils viennent en Suisse pour trois mois, ce qui leur permet d'améliorer leur revenu.

Assurance responsabilité civile comprise

Les médecins-dentistes établis en Suisse doivent bénéficier tant d'une autorisation cantonale de pratique que d'une autorisation d'ouvrir un cabinet. La loi leur prescrit par ailleurs l'obligation de conclure une assurance responsabilité civile. Les médecins-dentistes membres de la SSO acceptent, en cas de litige avec un patient, de se soumettre à une expertise par une commission médico-dentaire. Ils s'imposent de maintenir leurs aptitudes professionnelles au niveau le plus récent des connaissances en participant régulièrement à des cours de formation continue – pour éviter des déconvenues chez leurs patients.

SSO

Une publicité rudement bonne

Au cours de l'automne 2007, la Société Suisse d'Odonto-stomatologie a procédé pour la première fois à une campagne d'annonces dans différents organes de presse quotidiens suisses. Par ces annonces, la SSO entendait d'une part promouvoir et renforcer son niveau de notoriété auprès du public. D'un autre côté, le but visé par cette campagne consistait à identifier les membres de la SSO – des médecins-dentistes conscients de l'importance de la qualité et d'une éthique professionnelle – aux yeux du public comme des spécialistes en médecine dentaire compétents et dignes de confiance.

Différents thèmes

Les différents thèmes des annonces de grand format représentaient un hippopotame, des traits de pâte dentifrice, une tomate, une personne avec un piercing, un pont et un crocodile. Chaque annonce comprenait un bref texte explicatif adapté au thème et la mention du site de la Société Suisse des Médecins-dentistes <http://www.sso.ch>. L'évaluation ultérieure de la campagne d'identification a permis de mettre en évidence des choses intéressantes: par exemple, le nombre de clics supplémentaires enregistré sur le site Internet de la SSO à la suite de la diffusion de chacun des thèmes de la campagne.



L'hippopotame à grande gueule – le sujet d'annonce favori de la campagne d'identification de la SSO de l'année dernière.

Le favori du public

De façon assez étonnante, des thèmes qui pouvaient sembler plaisants, tels que la tomate rouge fort appétissante ou le crocodile avec le martin-pêcheur qui lui cure les dents, ne figurent pas aux premières places. C'est l'annonce avec l'hippopotame qui a conduit le plus grand nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs à consulter l'Internet. Cette annonce traitait de la mauvaise haleine. Ce sujet tabou a apparemment fait sortir de leur réserve un grand nombre de lectrices et de lecteurs de journaux et les a incités à aller rechercher des informations complètes au sujet du problème de la mauvaise haleine auprès d'une source qualifiée. Alors que les autres thèmes ont suscité en moyenne environ 200 visites supplémentaires du site SSO, l'annonce de l'hippopotame en a provoqué 1466. Il semble bien que la mauvaise haleine soit un problème qui préoccupe nombre de personnes et qu'elles avaient, par gêne mal placée, hésité à l'aborder auparavant. A tort, ainsi que vous pourrez l'apprendre en prenant connaissance d'autres articles dans le présent numéro. Si vous avez des problèmes d'haleine, la meilleure chose que vous puissiez faire, c'est de vous adresser en toute confiance à votre médecin-dentiste SSO.

Pour faire le bon choix

Celui qui choisit soigneusement son médecin-dentiste pourra éviter des surprises désagréables. Voici quelques conseils pour vous aider:

- Demandez à vos amis et à vos parents s'ils connaissent un bon médecin-dentiste ou choisissez un médecin-dentiste SSO sous «Chercher un dentiste» dans www.sso.ch.
- Demandez à votre médecin-dentiste s'il est membre de la SSO – vous aurez ainsi l'assurance qu'une commission d'expertise examinera d'éventuelles erreurs de traitement; la commission contrôle également les factures.
- Si vous vous adressez à un cabinet de groupe, renseignez-vous pour savoir depuis combien de temps le médecin-dentiste traitant exerce dans le cabinet de groupe et pour combien de temps il compte séjourner encore en Suisse.
- En cas d'urgence, adressez-vous en premier lieu à votre médecin-dentiste et prenez note du numéro de téléphone du service d'urgence de médecine dentaire de votre région.

Une mauvaise odeur dans l'haleine...

La mauvaise haleine – en termes scientifiques halitose – est un problème très répandu. La thématisation de plus en plus fréquente de la mauvaise haleine par la presse a pour conséquence que notre propre prise de conscience de ce mal a elle aussi augmenté. Neuf fois sur dix environ, l'origine de l'halitose se situe dans la bouche, c'est ce qui a été démontré en 2005 par une étude des cliniques de médecine dentaire de l'Université de Bâle.

Entre 2003 et 2004, 144 patients ont été examinés et soignés dans le cadre de la consultation pour l'halitose de l'Université de Bâle. L'âge moyen des patients était d'environ 44 ans. Tous disaient souffrir de mauvaise haleine. Pour procéder à l'étude, un questionnaire spécialement destiné à cet usage a été élaboré; il comprenait 35 questions concernant la fréquence, la nature, le moment de la journée et l'importance de l'halitose. Les patients devaient également donner des informations quant à la souffrance psychologique résultant de la mauvaise haleine et indiquer les traitements précédemment ordonnés par des médecins et des médecins-dentistes. Dans le cadre de l'examen physique, on tenait compte entre autres de toutes les restaurations dentaires, de l'état des tissus mous et de la qualité générale de l'hygiène bucco-dentaire. En complément, il était procédé à des mesures et des analyses de l'air expiratoire des patients au moyen d'appareils spécialement destinés à cet usage.

Des résultats intéressants

L'évaluation de l'étude a mis en évidence que 84% des patients examinés souffraient d'une vraie halitose, dans laquelle la cause de la mauvaise haleine se situe donc uniquement dans la bouche. Chez seulement un peu plus de 2% des patients, la cause de l'halitose était située dans la région du nez, de la gorge et des oreilles et chez à peine 1,5% des patients au niveau des organes internes. 12,5% des personnes examinées présentaient une halitose d'origine psychologique. Les résultats montrent clairement qu'en cas de mauvaise haleine, il faut d'abord consulter un médecin-dentiste – et non pas un généraliste ou un



L'halitose n'est plus un sujet tabou. Le nombre de ceux qui veulent rechercher la cause de leur mauvaise haleine ne cesse d'augmenter.

La langue, un milieu vital

La surface rugueuse de la langue offre aux bactéries un espace de vie idéal. Sur la surface de la langue, les aliments et les boissons vont former un dépôt qui peut être la cause de la mauvaise haleine et gêner également le sens du goût. C'est ici que le brossage avec la brosse à dents ou des instruments spécialement destinés à cet usage va être utile. Les instruments de nettoyage de la langue se présentent sous forme de racloirs, de brosses spéciales ou de combinaisons de racloir et de brosse. L'utilisation régulière de ces instruments – c'est ce qu'ont démontré des études scientifiques – peut réduire des deux tiers le dépôt lingual. Un effet collatéral des plus réjouissant sera celui de prévenir la mauvaise haleine.

interniste. Parmi les patients avec une vraie halitose buccale, environ 83% ont pu être totalement libérés de la calamité qui les affectait grâce à des traitements adéquats. La mauvaise haleine «habituelle», provoquée essentiellement par le dépôt dentaire, les inflammations des gencives (gingivite) et du tissu de soutien (parodontite), ainsi que par des canaux radiculaires perméables, des caries et des prothèses mal entretenues, peut disparaître totalement grâce à l'amélioration de l'hygiène bucco-dentaire et la correction de mauvaises habitudes alimentaires.

La langue est concernée

Majoritairement, soit dans 51% des cas, la cause de la mauvaise haleine d'origine buccale est le dépôt lingual: c'est à ce niveau que se trouvent environ les deux tiers des microorganismes de notre bouche. Une hygiène bucco-dentaire plus soignée, ainsi qu'un brossage efficace de la langue peuvent par conséquent produire des miracles et faire disparaître une mauvaise haleine gênante. Si vous avez des problèmes de mauvaise haleine, adressez-vous à votre médecin-dentiste. Observez les conseils concernant l'hygiène bucco-dentaire et l'alimentation. Dans les cas où l'origine de la mauvaise haleine ne se trouve pas dans la bouche, le médecin-dentiste vous adressera à un spécialiste pour des examens complémentaires.

Accident dentaire

Vous devez annoncer sans délai un accident dentaire à votre médecin-dentiste en indiquant le moment, l'endroit et les circonstances, en mentionnant l'âge de la victime, les dents concernées et si, le cas échéant, il y a une atteinte des parties molles. Ne prenez jamais une dent arrachée par sa racine et ne la nettoyez pas. Déposez-la dans du lait pour le transport ou dans un sachet plastique avec un peu de salive.

Rendez-vous oublié

Si vous avez oublié un rendez-vous sans l'avoir annoncé au moins 24 heures à l'avance, vous êtes redevable d'une indemnité. Il a été convenu avec le surveillant des prix que cette dernière serait calculée sur la base de 18 points tarifaires par unité de temps chez le médecin-dentiste. Celui-ci n'est toutefois autorisé à facturer cette indemnité que s'il n'a pas pu employer ce temps pour s'occuper d'autres patients – par exemple pour des urgences.

Radiologie

En médecine dentaire, les doses de rayons sont très faibles: mille radios dentaires par année correspondent à la dose de rayons à laquelle nous sommes exposés sous forme de rayons cosmiques ou terrestres naturels, par des radionucléides (des atomes instables possédant une radioactivité) et par le radon et ses produits de désintégration.

Blanchiment

Les blanchiments dentaires, fort appréciés, peuvent être pratiqués par le médecin-dentiste au cours de quelques séances ou par le patient à son domicile, pendant la nuit, au moyen d'un produit de blanchiment déposé dans une gouttière (home bleaching). Dans le cas des deux méthodes l'effet blanchissant disparaît après quelques mois ou années. Les produits utilisés ne sont pas tous dénués de risque pour les dents – interrogez votre médecin-dentiste SSO à ce sujet.

De plus amples informations sur ces sujets: www.sso.ch

L'été – le temps des collations!



C'est ce dip qu'il faut choisir ! Les en-cas pour la collation ne doivent pas nuire à la santé.

Les collations sont appréciées, surtout au cours des mois d'été, où elles constituent un moment de calme dans une vie professionnelle trépidante. Mais attention, elles ne sont pas sans risque pour nos dents! La production d'acide au niveau du dépôt dentaire bactérien (ou plaque dentaire) commence dès qu'il y a un contact avec du sucre, il faut donc éviter les snacks sucrés entre les repas. Parmi de tels collations, il faut notamment mentionner les croissants aux amandes collants, le chocolat, les mille-feuilles, les tartines à la confiture, les sucettes, les fruits secs, les caramels, les glaces, les bonbons, ainsi que – souvent oubliées – les boissons sucrées. Entre deux repas, il est préférable de consommer des fruits et des légumes crus, tels que carottes ou radis, ainsi que des eaux minérales non sucrées. Le pain, le beurre, le fromage, les œufs et le lait, consommés en collation, ne provoqueront pas de dégâts à vos dents.

CARTOON

